



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division/Division des
services professionnels en informatique
Terrasses de la Chaudière 4th Floor
10 Wellington Street
Gatineau
Quebec
K1A0S5

Title - Sujet Project Management	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-18DE41/A	Amendment No. - N° modif. 008
Client Reference No. - N° de référence du client W6369-18DE41	Date 2019-01-14
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$IPS-003-34039	
File No. - N° de dossier 003ips.W6369-18DE41	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-23	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Kelly, James	Buyer Id - Id de l'acheteur 003ips
Telephone No. - N° de téléphone (613) 944-4482 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
W6369-18-DE41/A

Amd. No. - N° de la modif.
008

Buyer ID - Id de l'acheteur
003ips

Client Ref. No. - N° de réf. du client
W6369-18-DE41

File No. - N° du dossier
003ips.W6369-18-DE41

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

But :

Répondre aux diverses questions en lien avec la présente demande de soumissions.

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 88

Dans le cadre de la modification n° 007 visant à fournir des questions et des réponses, on a déterminé à la réponse 51 que les relevés de notes ne constituent pas une preuve d'études acceptable pour l'ensemble des critères C1 relatifs aux études. Nous demandons respectueusement au Canada de revoir sa réponse. Certaines ressources pourraient ne pas avoir accès à une copie de leur diplôme, mais pourraient avoir un relevé de notes. Un relevé de notes constitue une preuve équivalente à un diplôme, car il s'agit d'une copie du dossier scolaire permanent d'un étudiant, qui énonce clairement ses réalisations et comporte des renseignements détaillés ainsi qu'une preuve comme quoi un diplôme a été décerné à l'étudiant. De plus, on accepte généralement un relevé de notes en remplacement du diplôme pour les demandes de propositions du gouvernement du Canada. Pourriez-vous revoir votre décision de ne pas accepter un relevé de notes en remplacement d'une copie du diplôme? Nous sommes convaincus qu'il s'agit d'une demande très raisonnable.

RÉPONSE 88

Le Canada a besoin d'une preuve concrète de la réussite du programme démontrée au moyen d'un diplôme ou d'un grade. Les relevés de notes ne fournissent pas le même degré d'assurance de la réussite du programme que les diplômes ou les grades selon l'opinion du Canada. Le Canada n'apportera pas de changement à cette exigence comme il a été demandé.

QUESTION 89

Pour le critère C4 du spécialiste en gestion du risque – niveau 3, on demande que le candidat ait « acquis au cours des quinze (15) dernières années de l'expérience à utiliser des logiciels standards de gestion des besoins pour l'aider à déterminer le ratio risque-besoin et à faire une analyse des répercussions de changements. » Étant donné qu'on demande douze ans d'expérience pour obtenir tous les points et qu'il existe un grand nombre d'outils logiciels standards de gestion des besoins au sein de l'industrie qui sont utilisés depuis plusieurs années, pourriez-vous envisager d'élargir la plage d'années permise pour l'expérience acquise à « au cours des vingt (20) dernières années »? Le fait d'accorder que l'expérience ait été acquise « au cours des vingt (20) dernières années » permettrait d'harmoniser cette exigence aux autres exigences qui ont été modifiées récemment dans le cadre de la modification n° 007 (p. ex., la réponse n° 55).

RÉPONSE 89

Le Canada n'apportera pas de changement à cette exigence comme il a été demandé.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.